

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner
au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 45

JEUDI, 10 NOVEMBRE 1881

Prix du numéro 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou
par bons sur la poste.

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est publiée tous les jeudis par les nouveaux propriétaires. L'impression, les gravures, etc., etc., se font à la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les Etats-Unis ; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par années s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées au Gérant de la Compagnie Litho-Burland, au bureau de *L'Opinion Publique*.

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LA CHAMBRE EST MORTE. VIVE LA CHAMBRE !

La politique, c'est le terrain des surprises et de l'imprévu : il est rare que les choses y tournent comme le prédisent ceux qui pensent le mieux les connaître. Ainsi, on ne parlait naguère dans les journaux que de réconciliation des partis. Il ne devait plus y avoir ni rouges, ni bleus, que des blancs ; on allait se donner la main et s'embrasser ; la coalition allait se faire, était faite. La Province était dans l'attente de cet événement lorsque, soudain, on lui annonce que la Chambre d'Assemblée est dissoute, et qu'au lieu de s'embrasser on se battra à outrance. Nous assisterons aussi impassible à la bataille que nous serions resté froid devant ce mariage ! seulement au lieu de compter des baisers, nous compterons des coups ; nous offrons à l'avance aux vainqueurs nos félicitations, aux vaincus nos condoléances.

La Chambre qui s'en vient et celle qui n'est plus auront eu ceci de commun, qu'elles auront vu le jour au pire temps de l'année. La première est née en 1878, au milieu des boues de cet atroce mois de mai que les poètes sont seuls à trouver beau, et la future Assemblée naîtra au mois des morts et des chemins coupés d'ornières. Qu'elles n'aient que ce point de ressemblance, nous le souhaitons vivement. Jamais Parlement de Québec, depuis 1867, n'a eu une existence plus fiévreuse, plus tourmentée que la défunte Chambre. Elle a vu deux gouvernements la diriger, et chacun de ces gouvernements s'appuyer sur des majorités si faibles, partant si fuyantes, qu'en se quittant à la fin de chaque séance, les députés pouvaient se demander si eux-mêmes et le gouvernement verraient la journée du lendemain. Elle a vécu avec la perspective constante d'une chute de ministère et sous la menace d'une dissolution. Le Parlement de 1878 a été notre petite Convention, moins l'échafaud.

On annonce en même temps que la dissolution de la Chambre, la retraite de plusieurs députés. Ils renonceraient à la vie publique pour s'occuper de leurs affaires personnelles. Il ne nous appartient pas d'étudier les causes de ces renoncements aux honneurs de la représentation nationale, honneurs qui cachent plus d'épines que de roses, mais nous espérons qu'il ne faut pas les attribuer au peu d'attraits qu'offre la politique provinciale. Il n'est que malheureusement trop vrai qu'on cherche dans certains quartiers à dénigrer notre Parlement de Québec.

C'est un danger et une injustice. Nous ne saurions trop fortifier nos institutions provinciales, château-fort de notre autonomie ; nous ne saurions trop leur donner d'éclat, de relief ; et comment arriver à ce but si quelques-uns des plus habiles d'entre nous ne viennent pas s'y asseoir pour que ce parlement français brille autant par l'éloquence et les fortes conceptions que la scène plus grande et plus vaste d'Ottawa ? Il n'y a pas à se le dissimuler, nos hommes publics inclinent vers le Parlement fédéral, et il y a une tendance à

rabaisser Québec, comme s'il y avait là moins de champ ouvert à l'intelligence, un moins beau rôle à jouer et partant moins d'hommes marquants ! C'est une injustice. Prenons pour point de comparaison la dernière Assemblée législative. Nous soutenons qu'elle n'a rien eu à envier à celle d'Ottawa à tous les points de vue. MM. Chapleau, Loranger, Langelier, Mercier, et bien d'autres députés que nous pourrions nommer, avaient à Ottawa leurs égaux, mais non leurs supérieurs, chacun dans son parti. Les députés de Québec, au moins les plus marquants, ont encore un autre grand mérite, c'est qu'on peut dire qu'ils donnent leurs services pour rien, car on ne peut raisonnablement prétendre que les 500 piastres qu'on accorde à un avocat pourvu de clients, soit une indemnité pour le temps consacré aux intérêts publics. Nous ne voudrions pas faire entrer dans une question de ce genre une considération aussi mesquine, mais dans le siècle où nous sommes, elle s'impose ; et l'argent que l'on touche est souvent, aux yeux du vulgaire, la mesure des services rendus.

Ne serait-ce pas le moment d'examiner si la suppression du double mandat a été utile ou non à l'Assemblée de Québec ? Nous pouvons en parler en toute liberté ; c'est une affaire du domaine de l'histoire et, de plus, elle a été réglée, par une majorité prise des deux côtés de la Chambre. Nous croyons, pour notre part, que la réforme a été malheureuse. Il ne pouvait que nous être avantageux de voir nos hommes les plus forts, dans nos deux parlements, car les hommes de gouvernement sont partout très rares, et il serait un peu présomptueux de croire que nous en avons toujours assez pour deux Chambres. Du reste, y aurait-il excès de ce côté, qu'il se corrigerait bientôt jusqu'à appauvrissement, car la magistrature et les hautes charges de l'état viennent souvent moissonner dans le champ de la politique. Une des raisons qui a porté la législature provinciale à fermer ses portes aux députés d'Ottawa, c'est la crainte que le Parlement d'Ottawa ne vint exercer une trop grande influence à Québec. Ce qu'on redoutait n'est jamais arrivé pendant l'existence du double mandat, et, du reste, cela fut-il arrivé, que cet inconvénient eût été racheté par de grands avantages. Il devrait y avoir entre Québec et Ottawa cette relation qui existe entre les parents pauvres et les parents riches. Les premiers tiennent à avoir leurs grandes entrées chez les seconds au risque de voir ceux-ci leur faire petite façon, qu'on nous passe l'expression. Ottawa, pour nous, c'est le parent riche ; il a mille moyens de battre monnaie, et Québec en a très peu, et encore cherche-t-on à les lui enlever. Si les ministres de Québec et les chefs de l'opposition étaient à Ottawa, ils aideraient puissamment leurs collègues à plaider notre cause dans le partage des millions. Nous n'avons pas à reprocher aux députés fédéraux un manque d'énergie et de patriotisme, mais plus nous aurions de forces concentrées, agissant dans la même direction, plus les résultats seraient considérables.

N'est-il pas aussi question, à chaque session, des empiétements du pouvoir fédéral sur les droits des législatures provinciales ? Si quelques députés de Québec siégeaient à Ottawa, ne leur appartiendrait-il pas de surveiller les droits de la législature provinciale et de s'opposer à ces petites violations de notre constitution dont ils seraient les gardiens naturels ?

Mais le double mandat n'existe plus et il faut en prendre son parti. Le peuple restreint dans son privilège de choisir ses représentants ou bon lui semble, est appelé aujourd'hui à élire des députés à l'Assemblée de Québec. Puissent le patriotisme et la sagesse préider à son choix ! Que ceux qui seront élus soient les meilleurs de tous ceux qui se croient appelés ! C'est une curieuse chose que des élections générales ! Tout l'élément populaire entre en agitation et en ébullition, et l'absence de calme rend le triage d'autant plus difficile. Souhaitons qu'en dépit de cette agitation il saura s'en tirer à son avantage, et que dans quelques jours nous pourrions dire avec peu de regrets pour la défunte Assemblée et en fondant de grandes espérances sur la nouvelle : La Chambre est morte, vive la Chambre !

A.-D. DECELLES,

CHOSSES ET AUTRES

On sait que le théâtre de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis vivent du théâtre français qu'ils pillent sans merci. Prendre une pièce française, la traire, c'est l'affaire de tous les jours à Londres et à New-York. Quelquefois, on fait connaître l'origine du drame, mais souvent les plagiaires se contentent de dire : *adapted from the french*. Presque toutes les pièces jouées à Montréal, depuis quelques années, par les comédiens américains de passage dans notre ville, sont des pièces françaises. Ce qu'il y a de plus curieux c'est que le plus souvent l'auteur (1) américain ne daigne pas donner sur le programme du spectacle le nom de l'auteur français.

Sans parler des ouvrages dramatiques français dont les titres ont été conservés et qui forment en ce moment le noyau du répertoire courant des théâtres londoniens (le *Cheval de Bronze*, *Olivette*, les *Cloches de Cornaille*, le *Voyage en Suisse*, la *Muscotte*, etc., etc.), on peut énumérer les œuvres de deux célèbres adaptateurs, M. Tom Taylor (qui vient de mourir) et M. Dion-Boucicault, qui continue " à faire " ses cinq actes tous les deux mois :

The Ticket of Leave Man (c'est *Léonard*, de Brisebarre et Nus) ; *The Hidden Hand* (*L'Aïeule*, de Ch. Edmond) ; *The Brigand and his Banker* (*le Roi des Montagnes*, d'Edmond About) ; *House and Home* (*le Péril en la Demeure*, de Feuillet) ; *Christmas dinner* (*Je dîne chez ma mère*) ; *A Sheep in Wolf's Clothing* (*Une Femme qui déteste son mari*, de Mme de Girardin) ; *Lead Astray* (*la Tentation*, de Feuillet) ; *Kerry, night and Morning* (*la Joie fait peur*, de Mme de Girardin) ; *Mimi* (*la Vie de Bohème*, de Mürger) ; *A Man of honour* (*le Fils naturel*, de Dumas fils) ; *Séraphine*, de Sardou (sous le même titre) ; *Pauvrette* (*la Bergère des Alpes*, de d'Ennery) ; *Forbidden fruit* (*le Procès Vauradieux*, de D'Alacour et Hennequin) ; *Villord Cypse* (*la Closerie des Genêts*, de F. Soulié) ; *Jezebel* (*le Pendu*, de Michel Masson) ; *After Dark* (*les Bohémiens de Paris*, de d'Ennery) ; *Amy Blasse* (*le Gamin de Paris*, de Bizard) ; *Belphegor* (*Puillasse*, de d'Ennery) ; *Geneviève* (*le Chevalier de Maison-Rouge*, de Dumas et Maquet) ; *Contempt of Court* (*le Réveillon*, de Meilhac et Halévy) ; *Used up* (*l'Homme blasé*, de Duvert et Lauzanne) ; enfin, comme bouquet, la pièce de Brisebarre et Nus : les *Pauvres de Paris*, devenue : *The Streets of London*, pour Londres, et *The Streets of New-York*, pour l'Amérique !

Et la liste est loin d'être complète. A Montréal, nous avons vu jouer : *Diplomacy* (*Dora*, de Sardou) ; *Mother and Son*, du même auteur, *a celebrated case*, (une Cause célèbre) de d'Ennery, *The two Orphan*, (les Orphelines), du même auteur, etc., etc.

Quelle facilité de production..... au second degré ! Et dire que tous ces gens-là ont le courage de dire du mal de ce théâtre français, avec raison sans doute, à cause de son immoralité, mais au moins devraient-ils se garder de le faire connaître à leur public.

* *

Nous lisons dans la *Tribune*, de Montréal :

" Garfield, qui n'était pas très religieux, était superstitieux, presque fataliste. Comme Napoléon, il croyait à la destinée, à l'influence de certaines dates. Il croyait, par exemple, qu'il mourrait le jour anniversaire de la bataille de Chickamanga. Il est mort en effet ce jour-là.

" Il est étonnant de voir tant de gens qui refusent de croire les vérités les plus claires de la religion s'attacher à des puérités."

L'entre-filet de la *Tribune* est à rapprocher des lignes qui suivent, extraites du *Free Press* du 26 février, lignes que notre confrère a dû oublier, car il n'a pas rappelé son présage de mauvais augure :

" Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, l'inauguration d'un Président aura lieu un vendredi, le 4 mars prochain, jour où M. Garfield prendra possession de la Maison Blanche. Les gens superstitieux regardent ce fait comme un autre signe de mauvais augure pour cette année fatale de 1881."

Il ne resterait plus à établir maintenant que le dé-